

# S.S.I.A.P. 1 – Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Mis à jour le 15 juin 2026

## Conditions d'entrée et prérequis

Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois  
Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante  
Être titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans  
Justifier d'une activité professionnelle d'agent de sécurité incendie d'au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

## Niveau de sortie

Non certifiant

## Public visé

Salariés Demandeurs d'emploi  
Individuels

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

80 heures

## Validation

Diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 1) délivré à l'issue d'un examen, comportant une épreuve écrite (QCM) et une épreuve pratique (ronde), présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant  
– obtention du SSIAP avec une note supérieure ou égale à 12/20 à l'épreuve théorique et validation de l'épreuve pratique par le jury  
– en dessous de 12, possibilité de repasser l'examen sur présentation du relevé de notes,

## Objectifs professionnels

- Préparer au diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 1)
- Programme officiel défini par le Ministère de l'intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

## Contenu

### LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Le feu
- Comportement au feu

### SÉCURITÉ ET INCENDIE

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserts des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

### INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Systèmes de sécurité incendie

### RÔLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception de services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

### CONCRÉTISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives de sites
- Mise en situation d'intervention

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

Indicateurs :

Taux de réussite : 100%

## Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

## S.S.I.A.P. 1 – Service de Sécurité Incendie et d’Assistance à Personnes

note conservée pendant 1 an

### Certification

Oui

### Modalités d’évaluation

Examen (Épreuve théorique QCM  
– Épreuve pratique – Mise en  
situation)

### Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

### Nombre de participants

12 stagiaires maxi. par session

### Entrée-sortie permanente

Non

### Codes réglementaires

- Code RNCP : [RS5641](#)

### Profil des intervenants

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

### Méthodes pédagogiques

Exposés – débats  
Etudes de cas  
Mise en situation pratique

### Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA dédié aux formations sécurité  
répondant aux exigences réglementaires

### Durée

80 heures (examen compris)

### Délais et modalités d’accès

Selon calendrier en cours

### Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation  
professionnelle des salariés et des demandeurs d’emploi.  
Tarif individuel net de toutes taxes de 13 à 20 €/heure

### Poursuite de parcours

SSIAP 2  
SSIAP 3

### Passerelles

Module complémentaire SSIAP 1 – Accessible aux hommes du rang des  
sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de  
l’armée de terre, de l’armée de l’air ou des marins pompiers de la marine  
nationale souhaitant devenir agent de sécurité incendie  
Informations sur la certification dont équivalences et passerelles sur le site de  
France Compétences RS 5641

### Débouchés :

Agent de sécurité incendie

### Référent handicap

## S.S.I.A.P. 1 – Service de Sécurité Incendie et d’Assistance à Personnes

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

### Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037  
51725 REIMS CEDEX
- [contact@gretamarne.com](mailto:contact@gretamarne.com)
- 03.26.84.55.40
- [gretamarne.com](http://gretamarne.com)
- SIRET : 19510035900023